

République Française
Département Sarthe (72)
Commune de Marçon

DECISION DU MAIRE N° 2024-D061
Décoration et illumination de Noël 2024

Mme Monique TROTIN, Maire de la Commune de Marçon,

Vu la délibération n° 2020/049 du 05/06/2020 relative aux délégations d'attribution du Conseil Municipal au Maire et notamment en matière de marchés publics

Vu l'inscription budgétaire au budget de la commune de l'exercice 2024,

Vu la proposition reçue de la société Pyro Concept en date du 18/10/2024

DECIDE

Article n° 1 : L'entreprise PYROCONCEPT, dont le siège social est situé à Nazelles-Négron (Indre et Loire) - Z.I des poujeaux, 6 rue des Artisans, point 55 - est retenue pour la location de décoration et d'illuminations de Noël 2024, et pour l'installation et le démontage du matériel.

Article n° 2 : La location des décorations d'animations est conclue pour la période de début décembre 2023 à mi-janvier 2025, pour un montant de **1 324.60€ hors taxes, soit 1 589.52€ toutes taxes comprises.**

Article n° 3 : Le montage et le démontage des décorations s'élève à **675€ hors taxes, soit 810€ toutes taxes comprises.**

Article n° 4 : Mention de cette décision sera faite au prochain Conseil Municipal

Fait à Marçon, le 21/10/2024
Le Maire,
Monique TROTIN

